Ordre de service d'action

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Service de l'enseignement technique** **Sous-direction des établissements, des dotations et des compétences** **Bureau des moyens, de l'organisation et des projets des établissements** **78 rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **DGER/SDEDC/2019-383** **15/05/2019**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 28/06/2019
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 4

Objet : enquête 2019 : détermination de la vulnérabilité des CFA (sur données 2018) – Présentation de l'enquête et modalité de collecte des données.

Destinataires d'exécution
DRAAF-DAAF EPLEFPA et EPNEFPA CFA des EPLEFPA et EPNEFPA Pour information : Inspection de l'enseignement agricole, cellule d'appui au pilotage de la DGER, organisations syndicales de l'enseignement agricole

Résumé :

Depuis 2007, il est demandé chaque année à l'ensemble des CFA de l'enseignement agricole public de calculer des indicateurs de vulnérabilité et de les transmettre à la DGER par l'intermédiaire des DRAAF des régions auxquelles ils appartiennent ou des DAAF (DOM-COM).

Ce suivi des indicateurs de vulnérabilité est particulièrement important dans cette période transitoire de mise en place des réformes de la loi N°2018 – 771 du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel ».

Ces dernières années le calendrier de cette enquête avait été avancé afin d'intégrer ses résultats dans l'analyse plus globale de la situation financière des EPLEFPA réalisée en juin par l'inspection de l'enseignement agricole.

Après concertation avec les acteurs concernés, il apparaît opportun de relancer cette enquête qui débute cette année au mois d'avril et se termine en **établissement** le **14 juin 2019**. L'ensemble des données régionales seront transmises à la DGER pour le **28 juin 2019.**

I- OBJECTIFS DE L'ENQUETE VULNERABILITE DES CFA

Les indicateurs ont été construits de manière à fournir un outil simple :

- de pilotage pour les directeurs d'EPLEFPA et les directeurs de CFA,
- d'échange et de dialogue entre les DRAAF/SRFD ou DAAF/SFD et les centres,
- de suivi dans le temps de l'évolution de la situation des centres.

Cet outil est complémentaire des indicateurs financiers de suivi des EPLEFPA élaborés par la Mission Contrôle de Gestion et l'Inspection de l'Enseignement Agricole (IEA).

Pour les centres, les indicateurs constituent un outil de management et d'alerte précoce sur les dysfonctionnements. Ils s'inscrivent dans le cadre d'une démarche proactive destinée à anticiper les complications et éviter l'aggravation de certaines situations. Ils alertent les directeurs de centres sur les points sur lesquels ils doivent faire porter leurs efforts. Ils facilitent le suivi de l'évolution des performances des centres.

Pour les DRAAF/SRFD et DAAF/SFD, ils permettent l'analyse de la situation des centres et le suivi de leur évolution sur plusieurs années.

II- DESCRIPTION DE L'ENQUETE VULNERABILITE DES CFA

2.1 – Détermination de 4 niveaux de vulnérabilité

Les 4 niveaux sont ceux du classement issu de l'enquête sur le suivi financier des EPLEFPA réalisée par l'Inspection de l'Enseignement Agricole, qui compte 4 catégories : **sécurité / vigilance faible / vigilance haute / alerte.**

2.2- Situation particulière des CFA qui comptent une ou plusieurs UFA dans d'autres établissements d'enseignement agricole

Dans le cas des CFA qui comptent une ou plusieurs UFA dans d'autres établissements d'enseignement agricole, il conviendra de ne considérer que les données liées à l'activité de formation assurée directement par le CFA et ses annexes, ou en sous-traitance[1].
En conséquence, **les activités assurées par les UFA ne sont pas prises en compte pour le calcul des indicateurs v3, v5, v9, v10, v11 et v12.**

2.3- Notion de facteur limitant pour déterminer le niveau de vulnérabilité

L'enquête compte 12 indicateurs numérotés de v1 à v12 et regroupés en trois familles d'indicateurs :

- gestion financière
- gestion des ressources humaines

[1] Sous-traitance : article L6231-3 du code du travail

- gestion commerciale (stratégie de développement)

Chaque famille d'indicateurs est notée sur 100 points selon le barème suivant :

	Santé financière de l'EPLEFPA	Santé financière du centre	Rentabilité des formations	Équilibre financier du CFA les 3 dernières années	**Gestion financière**	Part des formations assurées par du personnel externe au CFA	Stabilité dans les fonctions de direction	Existence d'un suivi des heures d'activité des formateurs	Part des heures de face à face des formateurs	**Gestion des ressources humaines**	Appartenance à un réseau formalisé	Temps de travail dévolu à la fonction ingénierie	Diversité des sources de financement	Taux de réalisation de la convention quinquennale	**Gestion commerciale (stratégie de développement)**
Nomenclature	**v1**	**v2**	**v3**	**v4**		**v5**	**v6**	**v7**	**v8**		**v9**	**v10**	**v11**	**v12**	
CFA : part des indicateurs dans le résultat	20	20	30	30	**100**	20	10	20	50	**100**	20	40	20	20	**100**

Le niveau de vulnérabilité du centre correspond au niveau le plus faible parmi les 3 familles d'indicateurs (« principe du baquet ») sur la base des tranches de points suivantes :

Alerte	0 à 25
Vigilance haute	26 à 50
Vigilance faible	51 à 75
Sécurité	76 à 100

2.4- Résultats 2018 de l'enquête vulnérabilité des CFA (données 2017)

Comparaison résultats 2016 – résultats 2017

94 CFA étudiés

	Enquête 2017 (Résultats 2016)		Enquête 2018 (Résultats 2017)	
Niveau de vulnérabilité	**Nombre**	**%**	**Nombre**	**%**
Sécurité	7	7 %	11	12 %
Vigilance faible	36	38 %	27	29 %
Vigilance haute	37	39 %	41	44 %
Alerte	14	15 %	14	15 %
TOTAL	**94**	**100 %**	**93***	**100 %**

(* A noter le manque de résultats pour un CFA)

Les résultats montrent que
- 61% des centres (57) restent dans la même catégorie ;
- 39% des centres (36) voient leur situation évoluer ; pour 20 % des centres (19), il est observé une dégradation alors que 19% des centres (17) connaissent une amélioration.

Globalement, la situation se dégrade avec 44 % des centres en vigilance haute et 15 % restant en alerte.

III – MISE EN OEUVRE DE L'ENQUÊTE « INDICATEURS DE VULNERABILITE » DES CFA

Elle se fait à deux niveaux et en deux temps.

3.1- Au niveau des EPLEFPA

Les directeurs de centre:
1. calculent les indicateurs à l'aide de la notice explicative détaillée et remplissent la grille (annexes 1, 2 et 3) en indiquant le détail des calculs. **Les données chiffrées à prendre en compte sont celles de l'année 2018.**
2. reportent les résultats de l'enquête dans la fiche de synthèse (annexe n°4).
3. transmettent les grilles de calcul ainsi que la fiche de synthèse aux Services Régionaux de la Formation et du Développement ou Service de la Formation et du Développement **pour le 14 juin 2019.**

3.2- Au niveau régional (DRAAF-SRFD et DAAF-SFD)

La contribution demandée au niveau régional est de:
1. vérifier, ajuster le cas échéant et valider les éléments de calcul transmis par chacun des CFA de la région
2. reporter les résultats des indicateurs dans le fichier électronique qu'ils ont reçu de la DGER
3. transmettre le fichier électronique complété par messagerie à l'adresse suivante : bpoe.dger@agriculture.gouv.fr, **pour le 28 juin 2019.**

Le Directeur Général de l'enseignement et de la recherche

Philippe VINÇON

ANNEXES : Fiches de calcul des indicateurs de vulnérabilité des CFA :

1- GESTION FINANCIERE

2- GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

3- GESTION COMMERCIALE (STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU CENTRE)

4- ENQUETE VULNERABILITE : FICHE DE SYNTHESE

DGER SD EDC – BPOE - Annexe n°1 / REGION : ..... CFA : .....

FICHE DE CALCUL DES INDICATEURS DE VULNERABILITE DES CFA : GESTION FINANCIERE

ENQUÊTE 2019: Les données chiffrées à prendre en compte sont celles de l'année 2018

	Indicateurs	Modalités de calcul et de justification des données	Éléments de calcul	Barème		Résultat
v1	**Santé financière de l'EPLEFPA**	V1 : **moyenne [2016, 2017, 2018]** du nombre de jours de fonctionnement couverts par le fonds de roulement= (fonds de roulement net de l'EPLEFPA / charges de fonctionnement de l'EPLEFPA) * 360 j A partir du bilan : fonds de roulement net = comptes de la classe 1 – comptes de la classe 2 – comptes de la classe 3 A partir du compte de résultats : charges de fonctionnement = total des comptes de la classe 6 – comptes 776 et 777 Les résultats sont à extraire depuis l'application INDISFI avec les données de COCWINELLE		> 90 j	20 pts	/20
				50 à 90 j	10 pts	
				< 50 j	0 pts	
v2	**Santé financière du CFA**	V2 : **moyenne [2016, 2017, 2018]** du nombre de jours de fonctionnement couverts par le fonds de roulement= (fonds de roulement net du CFA / charges de fonctionnement du CFA) * 360 j A partir du bilan : fonds de roulement net = comptes de la classe 1 – comptes de la classe 2 – comptes de la classe 3 A partir du compte de résultats : Charges de fonctionnement = Total des comptes de classe 6 – comptes 776 et 777 Les résultats sont à extraire depuis l'application INDISFI avec les données de COCWINELLE		> 30 j	20 pts	/20
				0 à 30 j	10 pts	
				< 0 j	0 pts	
v3	**Rentabilité des formations du CFA**	v3 : (Charges de personnel liées à la formation (A) / Ressources liées à la formation (B)) * 100 A : Charges de personnel liées à la formation = Compte 611 (uniquement les actions de formation réalisées par 1 structure - organisme, institut, entreprise - qui facture sa prestation) + compte 631.1 + compte 64 B : Ressources liées à la formation = Compte 701.1 + compte 705 + compte 706.8+ compte 74		< 80%	30 pts	/30
				80 à 90%	15 pts	
				> 90%	0 pts	
v4	**Équilibre financier du CFA les 3 dernières années**	v4 : **moyenne [2016, 2017, 2018]** des résultats de fonctionnement du CFA Résultat de fonctionnement du CFA = produits de fonctionnement (total des comptes de la classe 7) – charges de fonctionnement (total des comptes de la classe 6)		> 5 000€	30 pts	/30
				-2 000 à 5 000€	15 pts	
				< -2 000€	0 pts	
INDICATEURS DE GESTION FINANCIERE DU CFA						**/100**

Moyenne [2016, 2017, 2018]= (résultat 2016 + résultat 2017 + résultat 2018) / 3

DGER SD EDC – BPOE - Annexe n°2 / REGION : ..... CFA : .....

FICHE DE CALCUL DES INDICATEURS DE VULNERABILITE DES CFA : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

ENQUÊTE 2019 : Les données chiffrées à prendre en compte sont celles de l'année 2018

	Indicateurs	Modalités de calcul et de justification des données	Éléments de calcul	Barème		Résultat
v5	**Part des formations assurées par du personnel externe au centre**	= (Nombre d'heures formateurs externes / Nombre total d'heures formateurs dispensées) * 100		< 20%	20 pts	/20
				20 à 40%	10 pts	
				> 40%	0 pt	
v6	**Constance dans les fonctions de direction**	= Nombre total de fois où les directeurs de l'EPLEFPA ou du CFA ont changé sur les cinq dernières années **(soit de 2014 à 2018)**		<= 3	10 pts	/10
				4-5	5 pts	
				> 5	0 pt	
v7	**Existence d'un suivi des heures d'activité des formateurs**	Suivi de l'activité des formateurs: élaboration de fiches de poste prévisionnelles et suivi administratif du temps d'activité réalisé par les formateurs par rapport à ce qui avait été initialement prévu		Fiches de postes utilisées pour suivre l'activité des formateurs	20 pts	/20
				Fiches de poste mais pas de suivi du réalisé	10 pts	
v8	**Part des heures de face à face des formateurs.**	Pour l'ensemble des formateurs : = Nombre d'heures annuelles de face à face/ nombre total d'heures annuelles de travail prévues dans le contrat * 100		> 80 %	50 pts	/50
				Entre 60 et 80%	25 pts	
				< 60%	0 pt	
INDICATEURS DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DU CFA						**/100**

DGER SD EDC – BPOE - Annexe n°3 / REGION : ..... CFA : .....

FICHE DE CALCUL DES INDICATEURS DE VULNERABILITE DES CFA : GESTION COMMERCIALE (STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU CENTRE)

ENQUÊTE 2019 : Les données chiffrées à prendre en compte sont celles de l'année 2018

	Indicateurs	Modalités de calcul et de justification des données	Éléments de calcul	Barème		Résultat
v9	**Appartenance à un réseau formalisé**	v9 : existence et degré d'application d'une convention cadre (existence d'un document signé par plusieurs établissements) On appelle réseau un groupe de centres travaillant ensemble de façon effective dans des « chantiers communs » en mutualisant leurs moyens matériels et humains et dont l'existence est attestée par une convention, une charte, …(exemples : réseaux constitués dans le cadre de la qualité, FOAD, pôles de compétences, ingénierie de formation et de développement, fonctionnement des UC...) Attention, une convention bilatérale ou un achat de prestation ne sont pas des réseaux.		Oui	20 pts	/20
				En cours	10 pts	
				Non	0 pts	
v10	**Temps de travail dévolu à la fonction ingénierie**	v10 : (total des heures d'ingénierie de développement (A) / total des heures formateurs (B)) * 100 On entend par ingénierie de développement toutes les heures qui contribuent au développement de l'activité du CFA, et hors celles assurées par le directeur. A : total des heures d'ingénierie hors directeur = heures d'ingénierie réalisées par les formateurs + par la personne en charge d'ingénierie le cas échéant B : total des heures formateurs= heures ACB + heures fonctionnaires (Etat + gagés)		> 5%	30 pts	/30
				2 à 5%	15 pts	
				< 2%	0 pts	
v11	**Diversité des sources de financement**	v11 : part du financeur principal dans les ressources du CFA = (Montant des ressources émanant du financeur (ou du client) principal / Montant des ressources totales du CFA) * 100		< 65%	10 pts	/10
				65 à 80%	5 pts	
				> 80%	0 pts	
v12	**Taux annuel de réalisation de la convention quinquennale**	= (Effectif apprentis stabilisé au 1er janvier 2018 / Total effectif apprentis maximum prévu à la convention quinquennale, hors formations gelées) * 100		>= 75%	40 pts	/40
				60 à 75%	20 pts	
				< 60%	0 pts	

	Indicateurs	Modalités de calcul et de justification des données	Éléments de calcul	Barème	Résultat
INDICATEURS DE GESTION COMMERCIALE DU CFA (STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU CENTRE)					**/100**

ENQUETE VULNERABILITE CFA - ANNEE 2018: FICHE DE SYNTHESE

Famille d'indicateurs	Intitulé des indicateurs		résultat
GESTION FINANCIERE	**v1**	Santé financière de l'EPLEFPA	/ 20 pts
	v2	Santé financière du centre	/ 20 pts
	v3	Rentabilité des formations	/ 30 pts
	v4	Équilibre financier du centre les 3 dernières années	/ 30 pts
		TOTAL DES INDICATEURS DE GESTION FINANCIERE	**/ 100 pts**
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	**v5**	Part des formations assurées par du personnel externe au CFA	/ 20 pts
	v6	Constance dans les fonctions de direction	/ 10 pts
	v7	Existence d'un suivi des heures d'activité des formateurs	/ 20 pts
	v8	Part des heures de face à face des formateurs	/ 50 pts
		TOTAL DES INDICATEURS DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	**/ 100 pts**
GESTION COMMERCIALE (STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT)	**v9**	Appartenance à un réseau formalisé	/ 20 pts
	V10	Temps de travail dévolu à la fonction ingénierie	/ 30 pts
	v11	Diversité des sources de financement	/ 10 pts
	v12	Taux de réalisation de la convention quinquennale	/ 40 pts
		TOTAL DES INDICATEURS DE GESTION COMMERCIALE (STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT)	**/ 100 pts**

Le niveau de vulnérabilité du CFA correspond au niveau le plus faible parmi les 3 familles d'indicateurs sur la base des tranches de points suivantes :

Alerte	0 à 25
Vigilance haute	26 à 50
Vigilance faible	51 à 75
Sécurité	76 à 100